

CONDITIONS DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES SERVICES CLOUD AVAYA

CES CONDITIONS DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES SERVICES CLOUD D'AVAYA (« CONDITIONS ») CONCERNENT AVAYA WORLD SERVICES INC., UNE ENTREPRISE AMERICAINE ETABLIE AU DELAWARE, DONT L'ADRESSE EST 4655 GREAT AMERICA PARKWAY, SANTA CLARA, CALIFORNIE 95054, ÉTATS-UNIS OU L'AFFILIE AVAYA APPROPRIE FOURNISSANT LES SERVICES PROFESSIONNELS (« AVAYA »). LES TERMES « CLIENT », « VOUS » ET « VOTRE » DESIGNENT, SELON LE CONTEXTE, LE CLIENT OU L'AFFILIE CLIENT POUR UN PAYS DONNE QUI PASSE UNE COMMANDE EN VERTU DES PRESENTES CONDITIONS AUPRES D'AVAYA. CES CONDITIONS S'APPLIQUENT SI ET DANS LA MESURE OU LE CLIENT DEMANDE DES SERVICES DE MISE EN ŒUVRE, D'INTEGRATION, PROFESSIONNELS ET/OU GERES (« SERVICES PROFESSIONNELS ») EN RAPPORT AVEC UNE COMMANDE POUR LES SERVICES CLOUD D'AVAYA. LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES PRESENTES CONDITIONS EST LA DATE A LAQUELLE AVAYA ACCEPTE VOTRE COMMANDE RELATIVE AUX SERVICES PROFESSIONNELS.

LE CLIENT DECLARE QU'IL A AUTORISE LA PERSONNE QUI COMMANDE LES SERVICES PROFESSIONNELS A LIER LE CLIENT A CES CONDITIONS. LA PERSONNE QUI ACCEPTE CES CONDITIONS EN VOTRE NOM DECLARE QU'ELLE A LU LES PRESENTES CONDITIONS DANS LEUR INTEGRALITE ET QU'ELLE DISPOSE DU PLEIN POUVOIR JURIDIQUE POUR VOUS LIER LEGALEMENT A CES CONDITIONS. VOTRE COMMANDE DES SERVICES PROFESSIONNELS CONSTITUERA VOTRE PLEINE ACCEPTATION DE CES CONDITIONS, ET L'ACCEPTATION EN LIGNE DE CES CONDITIONS AURA LE MEME EFFET JURIDIQUE QUE SI VOUS FOURNISSIEZ UNE SIGNATURE MANUSCRITE D'ACCEPTATION.

1. PORTEE ; ORDRE DE PRESEANCE ; CHANGEMENTS

1.1 Services fournis. Avaya fournira les Services professionnels tels que spécifiés dans une commande et tels que décrits dans une Description des Travaux signé par les deux parties (« SOW »). Les Services professionnels peuvent inclure l'installation et la configuration, l'intégration, la gestion, la consultation et d'autres services pour lesquels Avaya crée et fournit des logiciels personnalisés, de la documentation personnalisée ou un autre produit de travail (« Livrable ») et/ou réalise d'autres objectifs définis ou une phase définie des Services professionnels (« Phase de projet ») sur la base des étapes, du temps et des ressources ou autre (« Services BTR »). Les Services BTR sont des Services professionnels fournis sur la base du temps et des ressources en contrepartie de rémunérations horaires, journalières ou mensuelles et de remboursements de dépenses calculés sur la base des relevés de services d'Avaya, le cas échéant, tels que définis dans l'SOW. Les Livrables ne comprennent pas le matériel et les logiciels généralement disponibles, ni l'installation et la configuration des logiciels et du matériel généralement disponibles. Dans la mesure où un SOW prévoit qu'Avaya fournira des produits Avaya et des services associés généralement disponibles, les produits et services concernés doivent être achetés en vertu d'un contrat d'achat distinct avec Avaya.

1.2 Changements. Les changements au niveau des Services professionnels seront effectués conformément au processus de changement d'Avaya défini dans l'SOW.

1.3 Commandes. Seule l'exécution d'une commande dans le pays, intégrant les termes et conditions des présentes Conditions, par le Client ou son Affilié Avaya local constitue un contrat entre ces parties dans ce pays. Affiliés, tel qu'utilisé dans ces Conditions, désigne, à l'égard de l'une ou l'autre des parties, une entité qui contrôle, est contrôlée par ou placée sous un contrôle commun, directement ou indirectement, par un signataire du présent Accord. Au sens de la présente définition, le terme « **Contrôle** » est entendu comme la capacité à orienter la gestion et les politiques de ladite partie, de manière directe ou indirecte, que ce soit par la détention de droits de vote, par contrat ou par d'autres moyens ; et le terme « **Contrôlé** » a une signification corrélative à ce qui précède. Chaque commande passée et acceptée en vertu des présentes Conditions sera considérée comme un contrat distinct entre l'Affilié client qui émet ladite commande et l'Affilié Avaya qui l'accepte. Tout Affilié du Client sera autorisé à passer des commandes en vertu des présentes ; toutefois, ces Affiliés peuvent être soumis à l'approbation de crédit par Avaya. La commande sera effectuée dans la même devise que le devis applicable. Une commande électronique engagera le Client à l'instar d'une commande écrite.

1.4 Acceptation des commandes. Les commandes sont soumises à l'acceptation d'Avaya. Avaya peut accepter une commande par courrier électronique, à l'adresse e-mail fournie par le Client à Avaya occasionnellement ou par d'autres moyens de communication électroniques convenus ou en commençant à fournir des Services professionnels. Les commandes acceptées seront considérées comme incorporant les présentes Conditions et seront assujetties à celles-ci. Les commandes seront régies par les Conditions même en l'absence de toute référence expresse aux présentes Conditions. Tous les autres termes et conditions contenus dans toute commande d'achat ou tout autre document non expressément référencé dans les présentes Conditions n'auront aucun effet.

1.5 Ordre de préséance. En cas de conflit entre les Conditions (y compris ses Annexes et Pièces jointes), l'ordre de préséance sera le suivant : (i) les Conditions ; (ii) toute description de service Cloud d'Avaya applicable décrivant le service Cloud d'Avaya auquel les Services professionnels se rapportent ; (iii) tout SOW ; et (iv) tout document auxiliaire référencé dans toute description de service Cloud d'Avaya applicable ou tout SOW. En cas de conflit entre les conditions de licence contenues dans les présentes Conditions et les conditions de licence que le Client a acceptées avant l'activation de la licence, l'installation ou le téléchargement du Logiciel qu'Avaya fournit sous forme électronique à ses Clients, les conditions de licence des présentes Conditions prévaudront, sauf en ce qui concerne les éléments tiers soumis à une licence tierce, auquel cas la licence tierce s'appliquera.

1.6 Conformité. Le Client et Avaya feront en sorte que leurs Affiliés se conforment aux dispositions de la présente Section.

Informations exclusives et confidentielles

Page 1 de 7

© 2018 Avaya Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques annotées des symboles ®, TM ou SM sont respectivement des marques déposées, des marques de commerce ou des marques de services d'Avaya Inc. Toutes les autres marques mentionnées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Avaya et d'autres parties peuvent également avoir des droits de marque sous d'autres Conditions stipulées ici.

Conditions de Services professionnels pour les services Cloud d'Avaya v1

2. PROCÉDURES D'ACCEPTATION

2.1 Services BTR. Les Services BTR sont considérés comme acceptés au moment de l'exécution.

2.2 SOW sans critères d'acceptation. Lorsque l'SOW ne contient pas de critères d'acceptation spécifiques, les Services professionnels sont considérés comme acceptés dès la première de ces éventualités : (i) l'utilisation en production (sauf indication contraire expresse d'Avaya dans la description de service Cloud d'Avaya) ; (ii) la remise d'un avis d'exécution au Client ; ou (iii) la signature par le Client d'un certificat d'acceptation.

2.3 SOW avec critères d'acceptation. Les Services professionnels ou une Phase de projet, le cas échéant, sont considérés/est considérée comme acceptés/acceptée dès la première de ces éventualités : (i) l'utilisation en production (sauf indication contraire expresse d'Avaya dans la description du service) ; (ii) la fin de la période d'acceptation, le cas échéant, telle que définie dans l'SOW ou la commande (le cas échéant), sauf si, avant la fin de la période d'acceptation, Avaya a reçu un Avis de refus de la part du Client indiquant de manière suffisamment détaillée le défaut matériel des Services professionnels ou d'une Phase de projet, le cas échéant, pour se conformer aux critères d'acceptation convenus dans les procédures d'acceptation (« Avis de refus ») ; ou (iii) la signature par le Client d'un certificat d'acceptation. Si les Services professionnels ou une Phase de projet, le cas échéant, ne se conforme(nt) pas aux critères d'acceptation convenus et qu'Avaya a reçu un Avis de refus endéans les 10 jours, Avaya exécutera à nouveau les Services professionnels ou la Phase de projet non conforme(s) endéans les 20 jours, le cas échéant, et les soumettra à nouveau pour acceptation comme décrit ci-dessus. Si, après une nouvelle soumission, les Services professionnels ou la Phase de projet (le cas échéant) ne se conforme(nt) pas aux critères d'acceptation convenus sur le plan matériel, alors les recours du Client seront soit : (a) de mettre fin aux Services professionnels non conformes ou à une Phase de projet, le cas échéant, et de renvoyer tous les Livrables non conformes pour un remboursement des frais de Services professionnels applicables payés en vertu de l'SOW ; soit (b) d'accepter et de payer les Services professionnels ou une Phase de projet, le cas échéant, sous réserve des garanties et des recours décrits dans la Section 5 ci-dessous. Le Client sera réputé avoir accepté les Services professionnels ou la Phase de projet conformément à la sous-section (b) ci-dessus si Avaya n'a pas reçu un avis écrit de résiliation dans un délai de 10 jours suivant la nouvelle soumission d'Avaya pour acceptation.

2.4 Certificat d'acceptation. Dès l'acceptation ou l'acceptation présumée conformément à la présente Section 2, si Avaya le demande, le Client signera et renverra un certificat d'acceptation immédiatement. Les certificats d'acceptation peuvent être transmis par le Client à Avaya par courrier électronique, à l'adresse e-mail fournie par Avaya au Client occasionnellement ou par d'autres moyens de communication électroniques convenus.

2.5 Utilisation en production. Sauf disposition contraire prévue par les critères d'acceptation de l'SOW applicable ou sauf indication contraire d'Avaya dans la description du service, l'utilisation en production constituera une acceptation pour toutes les fins prévues dans les présentes Conditions.

2.6 Reports de projet. Si l'exécution des Services professionnels est reportée pour quelque raison que ce soit à la demande du Client (y compris ses agents ou tout tiers agissant en son nom), Avaya peut émettre une facture et le Client est tenu de payer Avaya pour tous les frais supplémentaires engagés de manière raisonnable par Avaya comme conséquence directe d'un tel report, y compris, le cas échéant, les frais de rééchelonnement. Si ledit report dure plus de 30 jours, Avaya peut résilier l'SOW, la Phase de projet ou la commande, le cas échéant, et sera en droit d'émettre une facture, et le Client est tenu de payer 100 % des frais associés aux Services professionnels fournis à ce jour, et 10 % de toutes les sommes dues pour les Services professionnels figurant dans la commande ou l'SOW concerné(e) en cours d'annulation. Lorsqu'un Client sollicite un report avant le début des Services professionnels et que ce report dépasse 30 jours, Avaya peut résilier l'SOW, la Phase de projet ou la commande en question et le Client sera tenu de payer les Services professionnels fournis à la date de résiliation ainsi que 10 % des frais qui auraient été dus si l'SOW, la Phase de projet ou la commande n'avait pas été annulé(e).

3. TRANSFERT DES RISQUES ; LICENCE DES LIVRABLES ; DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

3.1 Transfert des risques. Le risque de perte est transféré au Client lorsque le transporteur reçoit le Livrable en vue de son expédition au Client ou lorsque le Livrable arrive chez le Client, selon la première éventualité.

3.2 Licence des Livrables. Sous réserve du paiement par le Client des frais pour les Services professionnels, Avaya accorde au Client une licence non exclusive, non transférable, limitée et non transmissible en sous-licence pour une utilisation des Livrables exclusive avec le service Cloud d'Avaya auquel les Services professionnels et les Livrables se rapportent et uniquement pour un usage professionnel interne par le Client.

3.3 Le Client possède ses propres droits de PI. Le Client se réserve tous les droits, y compris, mais sans s'y limiter, la propriété, le titre, les droits de propriété intellectuelle et tous les autres droits et intérêts relatifs aux programmes informatiques (sous forme de code objet ou source ou sous toute autre forme), au savoir-faire, aux inventions, aux processus, aux bases de données, à la documentation, au matériel de formation et à toute autre propriété intellectuelle et toute autre forme tangible de celle-ci (collectivement la « Propriété intellectuelle » ou « PI ») que le Client possède et met à disposition d'Avaya (collectivement la « PI du Client ») en vertu des présentes Conditions.

3.4 Avaya possède ses propres droits de PI. Avaya se réserve tous les droits, y compris, mais sans s'y limiter, la propriété, le titre et tous les autres droits et intérêts relatifs à toute Propriété intellectuelle qu'Avaya possédait avant de fournir des Services professionnels en vertu des présentes Conditions, à toute Propriété intellectuelle qu'Avaya développe, crée ou acquiert autrement indépendamment des présentes Conditions, et à toute Propriété intellectuelle qu'Avaya développe, crée ou acquiert autrement (à l'exclusion de la PI du Client) en fournissant des Services professionnels en vertu des présentes Conditions, incluant, mais sans s'y limiter, les Livrables.

Informations exclusives et confidentielles

Page 2 de 7

© 2018 Avaya Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques annotées des symboles ®, TM ou SM sont respectivement des marques déposées, des marques de commerce ou des marques de services d'Avaya Inc. Toutes les autres marques mentionnées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Avaya et d'autres parties peuvent également avoir des droits de marque sous d'autres Conditions stipulées ici.

Conditions de Services professionnels pour les services Cloud d'Avaya v1

4. FACTURATION ET PAIEMENT

4.1 Sauf convention contraire expressément convenue dans toute description de service Cloud d'Avaya applicable, SOW ou autre par écrit, Avaya facturera le Client pour les Services professionnels comme suit : (i) 50 % de la valeur totale des Services professionnels ou de la Phase de projet, le cas échéant, sera facturée à la date de la commande ou de la Phase de projet dans le cadre d'un SOW et les frais restants seront facturés à l'acceptation du projet ou de la Phase de projet, le cas échéant, tel qu'indiqué dans la Section 2.

4.2 Les Services BTR seront facturés mensuellement à terme échu

4.3 Facturation et paiement. Lorsque cela est possible pour Avaya et sauf demande écrite contraire du Client, Avaya facturera et traitera les paiements du Client via l'application de facturation électronique d'Avaya. Le paiement des parties incontestées des factures est exigible dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation d'Avaya. Le Client informera Avaya par écrit de toute partie contestée d'une facture dans les 15 jours suivant la date de facturation d'Avaya.

4.4 Pénalités de retard. Le Client est tenu de payer tous les frais bancaires, taxes, droits de douane, prélèvements et autres coûts, ainsi que les commissions associées aux méthodes de facturation et de paiement. Avaya peut suspendre les licences et l'exécution des commandes dont le paiement est en retard jusqu'à ce que le montant en souffrance soit intégralement acquitté. Les paiements en retard seront sujets à des pénalités de retard de 1,5 % par mois ou au taux maximal autorisé par la loi applicable. Le Client remboursera à Avaya les honoraires d'avocats raisonnables et tous les autres coûts associés au recouvrement des paiements en souffrance.

4.5 Taxes. À moins que le Client ne fournisse à Avaya un certificat d'exonération fiscale en vigueur, le Client est seul responsable du paiement de toutes les taxes légalement requises, y compris, et sans s'y limiter, toute retenue fiscale, taxe de vente, taxe d'accise ou autres taxes et frais qui peuvent être prélevés sur la vente, le mouvement, le transfert de propriété, la licence, l'installation ou l'utilisation de produits ou services (« Taxe »). Toutefois, le Client n'aura aucune responsabilité à l'égard : (i) des Taxes imposées à Avaya par une autorité fiscale d'une juridiction dans laquelle Avaya est soumise à l'impôt en raison de transactions ou d'activités autres que, et sans égard aux présentes Conditions, et qui sont imposées à Avaya, mesurées par, ou basées sur le revenu net d'Avaya ; et (ii) des Taxes de franchise, d'affaires ou de capital social si lesdites Taxes sont basées sur, ou mesurées par, la valeur du capital social, la valeur nominale ou la valeur nette d'Avaya et sont imposées par toute juridiction fiscale dans laquelle Avaya est soumise à de telles Taxes en raison de transactions ou d'activités qui ne sont pas liées aux présentes Conditions.

4.6 Si le Client est tenu de supporter une Taxe conformément à la présente Section ou de procéder à une retenue, le Client paiera ladite Taxe et tous les montants supplémentaires nécessaires pour garantir que les montants nets reçus par Avaya, après tous ces paiements ou retenues, soient équivalents aux montants auxquels Avaya a autrement droit en vertu des présentes Conditions, comme si cette Taxe ou retenue n'existait pas.

5. GARANTIE

5.1 Période de garantie. La Période de garantie pour les Services professionnels et les Livrables sera de 30 jours à compter de la date d'acceptation des Services professionnels ou d'une Phase de projet, le cas échéant (la « Période de garantie »).

5.2 Garantie. Au cours de la Période de garantie, Avaya garantit au Client que : (i) les Services professionnels seront exécutés de manière professionnelle et consciencieuse par un personnel qualifié ; et que (ii) les Livrables seront conformes à tous égards importants aux spécifications contenues dans l'SOW. Cependant, Avaya ne garantit pas que les logiciels contenus dans les Livrables fonctionneront sans interruption ou sans erreur.

5.3 Recours

5.3.1 Services professionnels. Dans la mesure où Avaya n'a pas exécuté les Services professionnels ou la Phase de projet applicable conformément à la garantie susmentionnée (« Non-conformité ») et qu'Avaya reçoit un avis écrit du Client pendant la Période de garantie qui identifie la non-conformité de manière suffisamment détaillée, Avaya exécutera à nouveau les Services professionnels ou une Phase de projet applicable(s). Si Avaya détermine que la nouvelle exécution n'est pas commercialement raisonnable : (i) Avaya remboursera au Client les frais pour les Services professionnels non conformes ou la Phase de projet non conforme, le cas échéant ; ou (ii) dans le cas des Services BTR, le Client peut annuler les Services BTR concernés sous réserve du paiement des frais pour les Services BTR déjà fournis.

5.3.2 Livrables. Si Avaya reçoit un avis écrit de la part du Client pendant la Période de garantie décrivant de manière suffisamment détaillée en quoi les Livrables n'étaient pas conformes à la garantie susmentionnée, Avaya réparera ou remplacera, à sa discrétion, les Livrables non conformes, ou remboursera au Client les frais applicables à réception des Livrables non conformes.

5.4 Recours exclusifs. LES RECOURS PRÉSENTÉS DANS CETTE SECTION SERONT LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS DU CLIENT ET REMPLACERONT TOUT AUTRE DROIT OU RECOURS QUE LE CLIENT PEUT EXERCER CONTRE AVAYA EN CE QUI CONCERNE LA NON-CONFORMITÉ DES SERVICES PROFESSIONNELS, DE LA PHASE DE PROJET ET/OU DES LIVRABLES.

5.5 Avis de non-responsabilité. Les Services professionnels fournis pour améliorer la sécurité du réseau ne constituent pas une garantie contre les codes malveillants, les routines nuisibles et autres techniques et outils utilisés par les pirates informatiques et autres tierces parties pour créer des failles de sécurité. Ni Avaya ni ses fournisseurs ne garantissent, explicitement ou implicitement, que toutes les menaces et vulnérabilités en matière de sécurité seront détectées ou que les Services professionnels protégeront le réseau de l'utilisateur final ou des éléments particuliers du réseau contre les intrusions et autres atteintes à la sécurité.

Informations exclusives et confidentielles

Page 3 de 7

© 2018 Avaya Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques annotées des symboles ®, TM ou SM sont respectivement des marques déposées, des marques de commerce ou des marques de services d'Avaya Inc. Toutes les autres marques mentionnées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Avaya et d'autres parties peuvent également avoir des droits de marque sous d'autres Conditions stipulées ici.

Conditions de Services professionnels pour les services Cloud d'Avaya v1

6. LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

6.1 Loi applicable. Ces Conditions et tout différend, toute réclamation ou toute controverse résultant de, ou en rapport avec les présentes Conditions (« Différend »), notamment les Différends portant sur la formation, l'interprétation, la violation ou la résiliation des présentes Conditions, seront régis par la législation de l'État de New York, exception faite des conflits des principes de loi et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

6.2 Règlement des Différends. Tout contentieux sera résolu conformément aux dispositions de la présente Section. La partie contestante notifie par écrit à l'autre partie le Différend conformément à la clause de notification des présentes Conditions. Les parties tenteront de bonne foi de régler chaque controverse ou réclamation dans un délai de 30 jours, ou toute autre période plus longue que les parties pourront convenir mutuellement, après la remise d'un tel avis, par des négociations entre les représentants désignés des parties qui ont le pouvoir de règlement des Différends.

6.3 Arbitrage des Différends non américains. Si un Différend survenu en dehors des États-Unis ou fondé sur une prétendue violation commise en dehors des États-Unis ne peut être résolu en vertu de ces procédures et dans les délais prévus par la Section, il sera soumis à une procédure d'arbitrage définitive et contraignante organisée conformément aux règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), par un arbitre unique désigné par les parties ou, en l'absence d'accord, par le Président de la Chambre de Commerce Internationale, occasionnellement. Toutefois, si les réclamations et demandes reconventionnelles introduites par une partie contre toute autre partie dépassent un million de dollars américains au moment du dépôt de la réclamation ou de la demande reconventionnelle, la procédure se tiendra conformément aux règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale et sera conduite par un comité de trois arbitres désigné conformément aux règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. L'arbitrage sera effectué en anglais, dans un lieu convenu par les parties ou, en l'absence d'accord, choisi par l'arbitre. Le ou les arbitres auront autorité seulement pour accorder des dommages-intérêts compensatoires dans le cadre des restrictions définies par la Section 8 et ne pourront pas imposer de dommages-intérêts punitifs ou exemplaires. Le ou les arbitres n'auront pas le pouvoir de limiter, étendre ou modifier autrement les Conditions. La décision de l'arbitre ou des arbitres sera définitive et exécutoire pour les parties et peut être exécutée par toute juridiction ayant compétence à l'encontre des Parties et de leur patrimoine. Les parties partageront de façon égale les frais et coûts du ou des arbitres, mais Avaya et le Client supporteront chacun leurs propres frais d'avocats et autres coûts liés à l'arbitrage. Les parties, leurs représentants, les autres participants et le ou les arbitres garderont strictement confidentiels l'existence, le contenu et les résultats de l'arbitrage dans la limite prévue par la loi. Toute divulgation de l'existence, du contenu et des résultats de l'arbitrage est limitée et restreinte, comme requis par la loi applicable. À titre d'illustration, si la loi applicable exige la divulgation de la valeur monétaire d'une sentence d'arbitrage uniquement, l'opinion ou la justification sous-jacente à cette sentence ne peuvent être divulguées.

6.4 Choix du tribunal compétent pour les contentieux américains. Si un Différend engagé par une partie contre l'autre et survenu aux États-Unis ou fondé sur une prétendue violation commise aux États-Unis ne peut être résolu en vertu de ces procédures et dans le délai indiqué dans la Section 6.2, chaque partie peut intenter une action ou une poursuite devant la Cour suprême de l'État de New York, du comté de New York ou de la Cour fédérale du District Sud de New York. Sauf dans toute mesure autre expressément établie, chaque partie accepte la juridiction exclusive des tribunaux susmentionnés et de leur cour d'appel aux fins de toute action ou procédure en justice découlant de, ou en rapport avec les présentes Conditions.

6.5 Injonction provisoire. Rien dans les présentes Conditions ne pourra être interprété comme excluant, pour l'une ou l'autre des parties, la possibilité de chercher des recours provisoires, y compris, mais sans s'y limiter, des injonctions restrictives et préliminaires auprès d'un tribunal compétent afin de protéger ses droits, y compris ses droits en attendant l'arbitrage, à aucun moment. Les parties reconnaissent que les conditions d'arbitrage peuvent faire l'objet de procédures d'injonction et de référé, sans qu'aucune garantie ne soit nécessaire à cet effet.

6.6 Limite temporelle. Les actions sur les Différends entre les parties doivent être menées conformément à la présente Section dans un délai de 2 ans après la naissance de la cause d'action.

6.7 Conformité. Le Client et Avaya feront en sorte que leurs Affiliés se conforment aux procédures de règlement des Différends décrits dans cette Section.

7. DURÉE ET RÉSILIATION.

7.1 Durée. La durée d'un SOW ou d'une commande de Services professionnels débutera à la date spécifiée dans l'SOW ou la commande de Services professionnels ou, si elle n'est pas spécifiée, à la date à laquelle l'SOW ou la commande de Services professionnels a été accepté(e) par Avaya. La durée de l'SOW ou de la commande de Services professionnels se prolongera jusqu'à la fin des travaux ou jusqu'à la résiliation anticipée de l'SOW ou de la commande de Services professionnels conformément à la présente Section. Si un SOW est requis par Avaya pour traiter une commande, le Client doit signer et renvoyer cet SOW dans un délai de 75 jours à compter de l'envoi de la commande. Si le Client ne soumet pas l'SOW dans le délai de 75 jours, Avaya peut résilier la commande correspondante et le Client devra payer 10 % des frais de Services professionnels qui auraient été dus si la commande n'avait pas été annulée.

7.2 Résiliation. Sauf disposition contraire dans l'SOW, chaque partie peut résilier les Services professionnels ou toute Phase de projet non acceptés/acceptée conformément à la Section 2, moyennant un préavis écrit de 45 jours, et le Client sera tenu de payer les Services professionnels fournis jusqu'à la date de résiliation et toutes les dépenses non remboursables ou non résiliables engagées par Avaya. Si la résiliation est effectuée par le Client, le Client devra également payer 10 % des frais qui auraient été dus si l'SOW, la Phase de projet ou la commande n'avait pas été annulé(e).

Informations exclusives et confidentielles

Page 4 de 7

© 2018 Avaya Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques annotées des symboles ®, TM ou SM sont respectivement des marques déposées, des marques de commerce ou des marques de services d'Avaya Inc. Toutes les autres marques mentionnées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Avaya et d'autres parties peuvent également avoir des droits de marque sous d'autres Conditions stipulées ici.

Conditions de Services professionnels pour les services Cloud d'Avaya v1

8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

8.1 SAUF POUR LES RÉCLAMATIONS DE DOMMAGES CORPORELS, FAUTE INTENTIONNELLE ET/OU VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AVAYA, EN AUCUN CAS AVAYA, SES AFFILIÉS, SES CONCÉDANTS OU LE CLIENT SONT RESPONSABLES, INDÉPENDAMMENT DE LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LES SERVICES PROFESSIONNELS, TOUT LIVRABLE EN VERTU DES PRÉSENTES OU AUTRE DE : (A) TOUS DOMMAGES ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES, LÉGAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS ; (B) LA PERTE OU LA CORRUPTION DE DONNÉES, OU L'INTERRUPTION OU LA PERTE D'ACTIVITÉ ; OU (C) LA FRAUDE OU TOUTE PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE RÉPUTATION, OU D'ÉCARTS D'ACQUISITION OU DE VENTES, OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES, OU DE COÛTS DE COUVERTURE, DE MARCHANDISES OU D'EXÉCUTION, MÊME SI AVAYA A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

8.2 TOUTE RESPONSABILITÉ D'AVAYA, DE SES AFFILIÉS, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, AGENTS, FOURNISSEURS ET CONCÉDANTS DE LICENCE COLLECTIVEMENT POUR LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DES PRÉSENTES CONDITIONS, DE LA COMMANDE DU CLIENT OU TOUT SOW LIÉ AUX SERVICES PROFESSIONNELS NE PEUT DÉPASSER LES HONORAIRES PAYÉS À AVAYA POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS PENDANT LES DOUZE (12) MOIS AVANT LE DERNIER ÉVÉNEMENT QUI A DONNÉ LIEU À LA RÉCLAMATION. LA LIMITE EST FIXÉE POUR L'ENSEMBLE, ET NON PAR INCIDENT.

8.3 RIEN DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS NE LIMITE OU N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ, QUI NE PEUT ÊTRE LIMITÉE OU EXCLUE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE.

9. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

9.1 « Les Informations confidentielles » désignent les informations commerciales et/ou techniques de l'une ou l'autre partie, les secrets commerciaux, les inventions non brevetées ou la propriété intellectuelle confidentielle, les informations financières, y compris les prix, les prévisions en matière de remises ou les données de vente, les informations recueillies pendant une visite sur place et d'autres informations, qu'elles soient sous forme tangible ou autre, si elles sont signalées ou autrement expressément identifiées par écrit comme étant confidentielles. Les informations communiquées verbalement seront considérées comme des Informations confidentielles si : (a) elles sont désignées comme confidentielles ou exclusives au moment de la divulgation, clairement résumées par écrit et remises à la partie destinataire dans les 30 jours suivant la divulgation, auquel cas les Informations confidentielles contenues dans ce récapitulatif (et non les informations contenues uniquement dans la divulgation non tangible) seront soumises aux restrictions des présentes Conditions ; ou (b) une personne raisonnable sait, selon les circonstances entourant la divulgation et la nature des informations, que les informations doivent être traitées de manière confidentielle. Les Informations confidentielles excluent les informations qui : (i) sont disponibles au public autrement que par un acte ou une omission de la partie destinataire ; (ii) ont été légalement reçues après leur divulgation par un tiers autorisé à diffuser les informations sans restriction quant à leur diffusion ou leur divulgation ; (iii) étaient déjà connues par la partie destinataire avant leur réception et n'ont pas été reçues par un tiers en violation des obligations de confidentialité de ce tiers ; ou (iv) ont été élaborées indépendamment par la partie destinataire sans utilisation des Informations confidentielles de la partie divulgateuse. Nonobstant les exigences des présentes Conditions, les Informations confidentielles, qui doivent être divulguées en vertu d'une décision judiciaire ou d'une autre mesure gouvernementale légale, peuvent être divulguées de manière à se conformer à une telle ordonnance ou mesure, mais seulement dans la mesure prescrite par une telle ordonnance, sous réserve que, dans les limites permises par la loi applicable, la partie destinataire fournisse rapidement un avis écrit à la partie divulgateuse sur la divulgation en attente afin que la partie divulgateuse puisse tenter, à ses frais, d'obtenir une mesure conservatoire ou un autre recours. La partie destinataire prendra des mesures raisonnables pour tenter de préserver la confidentialité des Informations confidentielles de la partie divulgateuse et accepte de fournir une aide raisonnable à la partie divulgateuse si celle-ci tente d'obtenir une mesure conservatoire ou un autre recours.

9.2 Obligations de confidentialité. Chaque partie : (i) protégera les Informations confidentielles transmises par l'autre partie avec le même soin que pour protéger ses propres Informations confidentielles, mais en aucun cas avec un degré de soin insuffisant ; (ii) limitera la divulgation des Informations confidentielles concernées aux employés, agents, administrateurs, dirigeants, conseillers juridiques professionnels, Affiliés ou sous-traitants de la partie destinataire qui ont besoin de les connaître et qui sont liés par des obligations de confidentialité avec la partie destinataire au moins aussi protectrices que les Conditions des présentes (« Parties autorisées ») ; (iii) informera lesdites Parties autorisées des obligations contractées dans les présentes Conditions ; (iv) sera responsable de la non-conformité d'une Partie autorisée aux Conditions ; et (v) ne divulguera aucune Information confidentielle à un tiers qui ne serait pas une Partie autorisée. Aucune des parties n'utilisera ou ne divulguera les Informations confidentielles de l'autre partie, sauf dans les cas autorisés par la présente Section 9 ou dans le but d'exécuter les obligations en vertu des présentes Conditions. LES OBLIGATIONS DE CONFIDENTIALITÉ DE CHAQUE PARTIE DEMOURERONT EN VIGUEUR PENDANT 3 ANS APRES L'EXPIRATION OU LA RESILIATION DES PRESENTES CONDITIONS ET DE TOUTE ORDONNANCE EN VERTU DE CELLES-CI, OU PENDANT LA PERIODE REQUISE PAR LA LOI APPLICABLE, SELON LA PERIODE LA PLUS LONGUE, Y COMPRIS LES LOIS REGISSANT LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET LA PROTECTION DES SECRETS COMMERCIAUX ; SOUS RESERVE QUE LES SECRETS COMMERCIAUX DEMEURENT

Informations exclusives et confidentielles

Page 5 de 7

CONFIDENTIELS AUSSI LONGTEMPS QU'ILS DEMEURENT DES SECRETS COMMERCIAUX EN VERTU DES LOIS APPLICABLES OU JUSQU'À CE QUE LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES RELEVANT DES EXCEPTIONS AUX OBLIGATIONS DE CONFIDENTIALITÉ INDICÉES DANS LA PRÉSENTE SECTION. À la résiliation ou à l'expiration des présentes Conditions, à la demande écrite de la partie divulgateurice ou à la résolution de la partie destinataire qu'elle n'a plus besoin des Informations confidentielles de la partie divulgateurice, la partie destinataire cessera toute utilisation des Informations confidentielles de la partie divulgateurice et renverra rapidement, ou détruira à la demande de cette dernière, toutes les Informations confidentielles, y compris toute copie sous forme tangible en sa possession ou sous son contrôle, notamment les Informations confidentielles stockées sur quelque support que ce soit. Nonobstant ce qui précède, la partie destinataire peut conserver des copies des Informations confidentielles de la partie divulgateurice : (a) dans le cadre des archives de la partie destinataire (y compris les systèmes de sauvegarde) que la partie destinataire conserve dans le cours normal de ses activités, mais seulement tel que requis par les politiques de conservation des documents de la partie destinataire ; (b) tel que requis par la loi ; ou (c) si et seulement dans la mesure où elles sont utiles pour un Différend entre les parties. Les Informations confidentielles ainsi conservées ne peuvent être utilisées ou conservées à d'autres fins que celles énoncées aux sous-sections (a) à (c) et seront détruites dans le cours normal des activités conformément aux politiques de conservation des documents de la partie destinataire. En attendant la destruction, les Informations confidentielles ainsi conservées resteront soumises aux Conditions. Sur demande, une partie certifiera par écrit qu'elle se conforme à la présente Section.

10. NON-SOLLICITATION

10.1 Au cours de la période pendant laquelle Avaya fournit des Services professionnels et jusqu'à un an après la fin de tous les Services professionnels ou le paiement par le Client de l'ensemble des honoraires pour les Services professionnels, selon la dernière éventualité, le Client ne peut pas solliciter le recrutement d'un employé d'Avaya fournissant les Services professionnels. Si le Client engage un employé d'Avaya avant la fin de cette période, en tant qu'employé ou entrepreneur indépendant, le Client sera tenu de payer à Avaya une indemnité correspondant à 100 % du dernier salaire annuel brut de l'employé d'Avaya, en plus de tout autre recours dont dispose Avaya, en justice ou en équité. Rien dans cette Section ne restreindra le droit du Client de recruter, de solliciter de manière générale dans les médias ou d'embaucher un employé d'Avaya qui répond à une annonce ou qui présente sa candidature sans avoir été personnellement recruté ou sollicité par le Client.

11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1 Conformité. Les parties respecteront toutes les lois et tous les règlements applicables lorsqu'elles utiliseront les Livrables ou tout autre produit de travail des Services professionnels en vertu des présentes. Les Livrables, les produits de travail et les Services professionnels d'Avaya sont soumis aux lois et règlements applicables en matière d'importation et d'exportation des États-Unis et d'autres pays. Chaque partie, à ses propres frais, se conformera aux lois et règlements applicables en matière d'exportation et d'importation, y compris ceux des États-Unis qui interdisent ou limitent l'exportation vers certains pays, pour certaines utilisations ou vers certains utilisateurs finaux. Chaque partie accepte de fournir à l'autre partie les informations, les documents de référence et l'assistance qui peuvent être raisonnablement requis dans le cadre de l'obtention des autorisations ou licences nécessaires pour les transactions envisagées par les présentes Conditions ou dans le cadre des obligations associées en matière de rapports ou de tenue de registres. Le Client certifie qu'il ne figure pas sur la liste des parties refusées du département du Commerce des États-Unis ou sur les listes affiliées, sur la liste des ressortissants spécifiquement désignés du département du Trésor des États-Unis ou sur toute autre liste d'exclusion à l'exportation de toute autre autorité gouvernementale américaine ou non américaine. Le Client certifie également que ni le bureau de l'industrie et de la sécurité américain, ni aucune autre autorité gouvernementale américaine ou non américaine n'a appliqué des sanctions contre le Client ou a suspendu, révoqué ou refusé des droits à l'export au Client. Des informations supplémentaires concernant la conformité d'Avaya aux lois et règlements applicables en matière d'exportation et d'importation peuvent être obtenues en contactant Avaya Global Trade Compliance à l'adresse globaltrade@avaya.com.

11.2 Cession et sous-traitants. Avaya peut céder ces Conditions et toute commande en vertu de ces Conditions, en tout ou en partie, à ses Affiliés ou à toute entité à laquelle Avaya peut vendre, transférer, céder, attribuer ou louer la totalité ou la quasi-totalité des actifs ou propriétés utilisés dans le cadre de son exécution en vertu des présentes Conditions. Toute autre cession de ces Conditions ou de tout droit ou obligation en vertu des présentes Conditions sans le consentement écrit exprès de l'autre partie sera invalide. Avaya peut sous-traiter tout ou partie des obligations qui lui incombent en vertu des présentes Conditions, mais elle demeure responsable du travail. Avaya peut également céder ces Conditions ou toute commande, en tout ou en partie, dans la mesure où elle concerne un pays particulier et un partenaire de distribution Avaya dans ce pays sans le consentement du Client ou de l'Affilié client. Avaya s'efforcera de fournir au Client un avis rapide de toute cession à ce partenaire de distribution Avaya.

11.3 Force majeure. Aucune des parties ne sera responsable de tout retard ou défaut d'exécution dans la mesure où le retard ou le défaut est causé par des événements échappant au contrôle raisonnable de la partie, y compris, mais sans s'y limiter, les incendies, les inondations, les catastrophes naturelles, les explosions, les actes terroristes, le piratage, les logiciels malveillants, les ransomwares, l'interruption des affaires ou les pertes de données causées par un acte malveillant ou criminel, les guerres ou la participation aux hostilités, les grèves, les embargos, les conflits de travail, les exigences gouvernementales, les désordres civils, les autorités civiles ou militaires ou l'incapacité à protéger le matériel ou les installations de transport.

11.4 Avis. Sauf indication contraire dans les présentes Conditions et ses Pièces jointes ou Annexes, tout avis en vertu des présentes Conditions sera donné par écrit en anglais (nonobstant la langue de l'Accord) et adressé au Client à l'adresse fournie lors de la commande des Services professionnels (ou à toute autre adresse que le Client peut indiquer par écrit) ou à Avaya à l'adresse suivante :

Informations exclusives et confidentielles
Page 6 de 7

Avaya World Services Inc.

Attn : Vice-président du service juridique

4655 Great American Parkway

Santa Clara, CA 95054 USA Adresse e-mail : lglnotices@avaya.com

Les avis sont remis par : (i) livraison en mains propres ; (ii) coursier ou courrier en première classe (avec tous les frais ou frais de port prépayés) ; (iii) fax (avec confirmation de transmission) ; ou (iv) courrier électronique contenant un document PDF dûment signé (avec accusé de réception confirmé). Les avis sont considérés comme ayant été transmis, le cas échéant, à la première de ces dates : (a) la date de réception ; (b) deux jours ouvrables après l'envoi par coursier ; (iii) cinq jours ouvrables après l'envoi en première classe ; (c) le jour ouvrable suivant l'envoi par courrier électronique.

11.5 Publicité. Chaque partie peut divulguer les Conditions des présentes ou un projet spécifique en vertu des présentes Conditions si ladite divulgation est requise par les lois américaines, étrangères ou fédérales, les autorités de réglementation compétentes (y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation pour chaque partie de divulguer ces informations conformément aux règles et règlements promulgués par la commission américaine des titres et de la Bourse des États-Unis), une décision judiciaire ou toute autre mesure gouvernementale légale ; sous réserve que, dans la mesure où la divulgation est exigée par un tribunal ou une décision gouvernementale, seulement dans la mesure où la partie destinataire fournit rapidement un avis écrit à la partie divulgatrice sur la divulgation en attente afin que la partie divulgatrice puisse tenter, à ses frais, d'obtenir une mesure conservatoire.

11.6 Clause d'exhaustivité. Ces Conditions constituent la totalité de l'entente des parties en ce qui concerne l'objet des présentes Conditions et remplacent toutes les communications, représentations et ententes antérieures et ultérieures, verbales ou écrites, entre les parties sur cette question et ne seront pas contredites ou complétées par une entente antérieure entre les parties. Les modifications ou amendements apporté(e)s aux présentes Conditions doivent être effectué(e)s par écrit et signé(e)s physiquement ou électroniquement par les deux parties. En aucun cas, le courrier électronique ne constituera un amendement ou une modification des présentes Conditions. Si une disposition de ces Conditions est jugée inapplicable ou invalide par décision judiciaire, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions de ces Conditions qui resteront valables et opposables, et la disposition concernée sera modifiée et interprétée afin de respecter au mieux les objectifs de la disposition initiale dans les limites de la loi applicable. Le défaut de l'une ou l'autre partie de se prévaloir de ses droits en vertu des présentes Conditions, y compris, mais sans s'y limiter, le droit de résilier les présentes Conditions en cas de violation ou de manquement de l'autre partie, ne sera pas considéré comme une renonciation par cette partie à son droit d'appliquer l'intégralité de chacune des dispositions des présentes Conditions conformément à ses conditions.

11.7 Interprétation. Dans les présentes Conditions : (i) la référence au singulier inclut le pluriel et vice versa, sauf indication contraire du contexte ; (ii) les titres sont insérés uniquement pour des raisons de commodité et n'affecteront pas l'interprétation des présentes Conditions ; et (iii) chaque fois que les mots « incluent », « inclut », « y compris » ou « en particulier » (ou dérivés similaires) sont utilisés, ils sont suivis de la mention « sans s'y limiter ».

FIN DES CONDITIONS

Informations exclusives et confidentielles

Page 7 de 7

© 2018 Avaya Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques annotées des symboles ®, TM ou SM sont respectivement des marques déposées, des marques de commerce ou des marques de services d'Avaya Inc. Toutes les autres marques mentionnées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Avaya et d'autres parties peuvent également avoir des droits de marque sous d'autres Conditions stipulées ici.

Conditions de Services professionnels pour les services Cloud d'Avaya v1